

ARVIEUX CASSE DESERTE

Hautes-Alpes

1

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 1er Juin 1937

Propriété

Commune

Superficie

105 ha environ

Autres mesures de protection concernant le site :

- PNR du Queyras

Autres sites protégés sur la commune :

- SI Gorges du Guil
- SI Ensemble formé par les alpages de Furfande



Vue du site depuis le col de l'Izoard, situé hors périmètre

Vue du versant de la Casse Déserte

COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

"Un des plus fantastiques aspects des Alpes, accessible à tous, est constitué par la fameuse Casse Déserte, gigantesque éboulis de pierailles et paysage vraiment dantesque, lunaire pourrait-on dire. Sans que cela s'oppose en rien aux travaux de sécurité de la route, il importe absolument de conserver intégralement intact ce paysage unique. La moindre cabane de marchands de cartes postales détruirait tout le caractère du lieu" Note signée de G.H. Lestel, du Ministère de l'Education Nationale et des Beaux-Arts, datant de 1934, incluse au dossier de proposition de classement.

Etat actuel / Observation

Ce site naturel spectaculaire est de sucroït directement associé au col de l'Izoard (hors périmètre), point fort de la Route des Alpes et haut-lieu du Tour de France vélo (musée du cyclisme et deux plaques dédiées à deux figures du cyclisme mondial : le Français Louison Bobet et l'Italien Fausto Coppi).

C'est la dolomie fracturée de la côte de Coste Belle, qui soumise au phénomène de gélification, a entraîné la formation de ce vaste éboulis. Les aiguilles qui dépassent sont le résultat de l'érosion d'une autre roche, la cargneule, mélange de débris calcaires ou de dolomies tenus par un ciment calcaire.

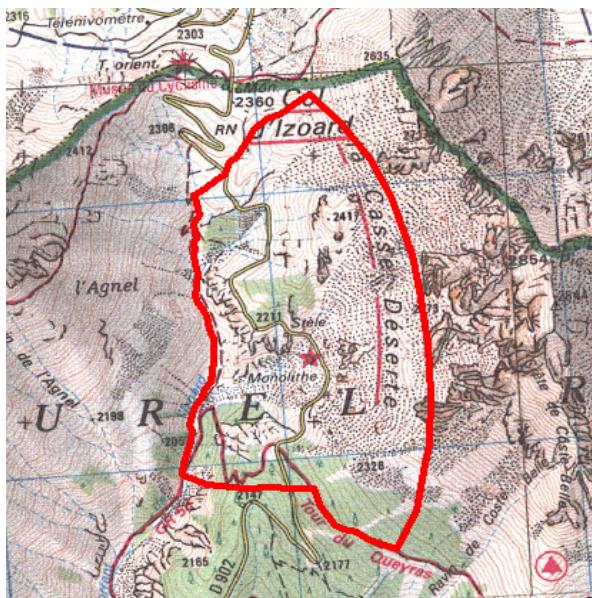
Le GR 58 (Tour du queyras) passe également par le périmètre du site.

La RD902, qui traverse le site sur toute sa longueur, permet de le découvrir en grande partie, mais les perspectives visuelles d'ensemble les plus intéressantes se situent hors site : en amont depuis le col et en aval depuis le virage point coté 2147m.

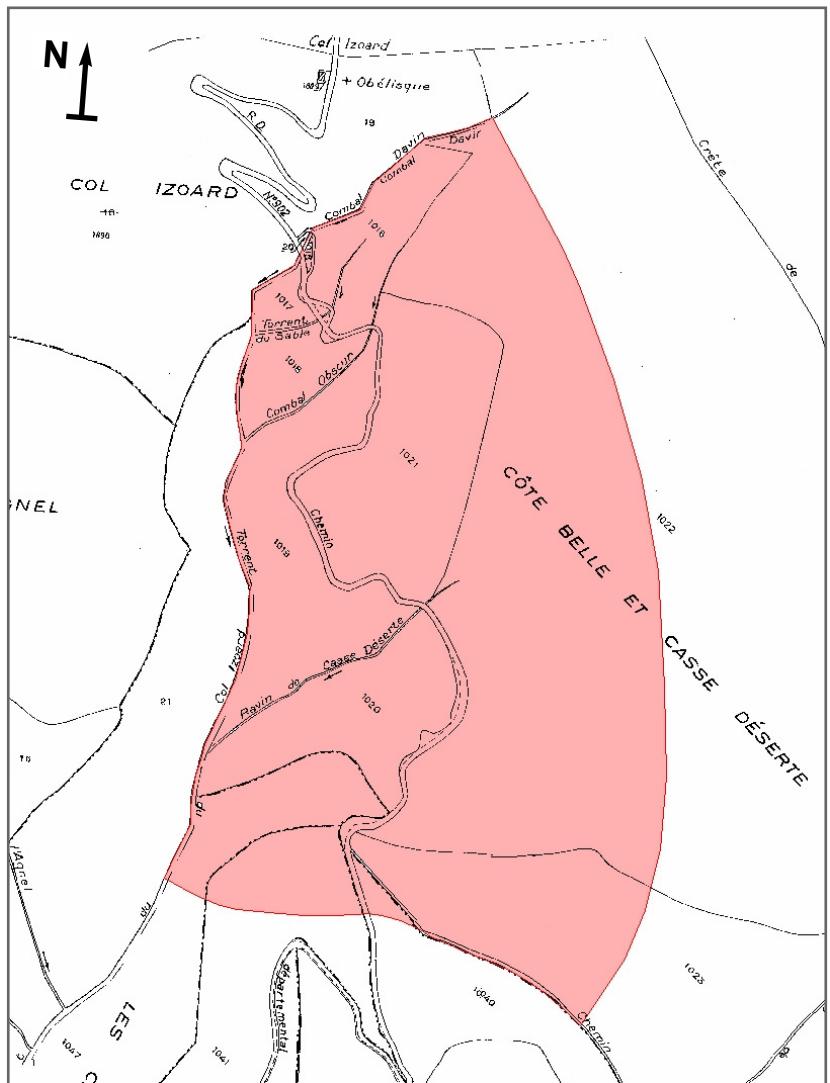
LOCALISATION ET PERIMETRE

L'éboulis de pierailles dit "Casse Déserte" avec ses alentours depuis les lacets du sommet du col Izoard jusqu'au banc construit sur un promontoire de roche côté Château-Queyras comprenant les parcelles cadastrales n°1000 pour partie, 1003 pour partie, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009 pour partie, section B (Arrêté du 1er Juin 1937).

La délimitation de ce site correspond au niveau du cadastre actuel aux références suivantes : section B, feuille 5, parcelles 16 à 21 en totalité, 22, 23, 40, 41, 47 pour partie.



Situation : carte IGN 1/25000ème



Report sur le cadastre actuel
(échelle 1/20000ème environ)